RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2018 B 06011
Numéro SIREN : 511 119 794
Nom ou dénomination : ABEILLE ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2021 sous le numéro de dépôt 8692

ABEILLE ASSOCIES
SAS
Au capital de 1920 €
Siège social : 43 rue du Fort
94400 Vitry sur Seine
R.C.S. : PARIS 511 119 794

REÇU AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 09 AVR. 2021
8692

REÇU AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 06 AVR. 2021
2021 0 174

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE CRETEIL
1 avenue du Général de Gaulle Immeuble
Pascal Bât A –
94049 CRETEIL CEDEX

Service Requête à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce

REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE

Je soussignée Madame Aurore BECQUE

agissant en qualité de Présidente de la société ABEILLE ASSOCIES SAS, sise 43 rue du Fort 94400 VITRY SUR SEINE

ai l'honneur de vous exposer :

que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 30 septembre 2020, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 31 mars 2021 ;

que pour les motifs suivants «contraintes et surcharge liées à la crise sanitaire », l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux.

En conséquence,

je vous prie de bien vouloir proroger jusqu'au «30/09/2021 » le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A Vitry sur Seine,

Le 25 mars 2021

Madame Aurore BECQUE

PJ = un chèque de 30,86 €

##

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Créteil, assisté de Madame le greffier;

Vu la requête enregistrée sous le n° 2021O00174 qui précède et les motifs y exposés ;

Vu l'article L.227-9 al 3 du Code de commerce,
Vu l'article R.210-19 du Code de Commerce ;

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2021,

le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020,

de la société dénommée :

SAS ABEILLE ASSOCIES 43 Rue Du Fort 94400 Vitry-sur-Seine
inscrite au RCS de CRETEIL sous le n°511119794
et dont le représentant légal est Mme Aurore Nathalie Barbara BECQUE
demeurant 43 Rue Du Fort 94400 Vitry-sur-Seine.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Liquidons les dépens à recouvrer par le greffe à la somme de 33,40 euros TTC (dont TVA 20%).

Fait à Créteil, le 7 avril 2021

Le Président du Tribunal ,
F BUASSAUD

Le Greffier
S Lea